

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 45 (1909)
Heft: 32-33

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLV^m ANNÉE. — N° 32-33

LAUSANNE. — 15 août 1909.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR · ET · ECOLE · REUDIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Systemes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

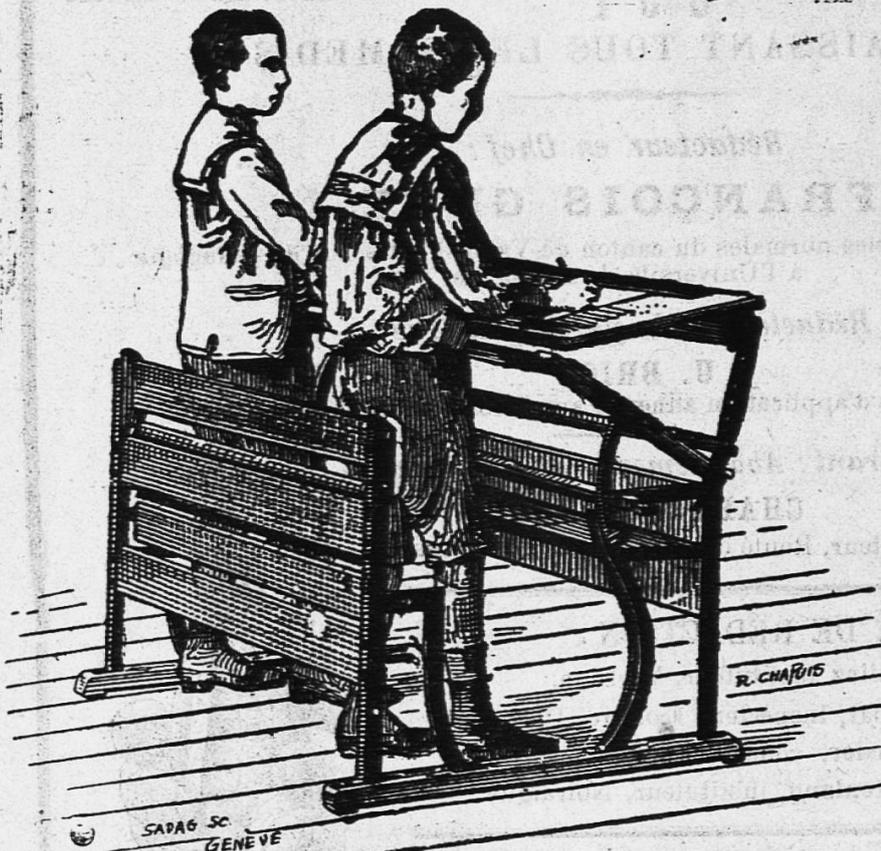
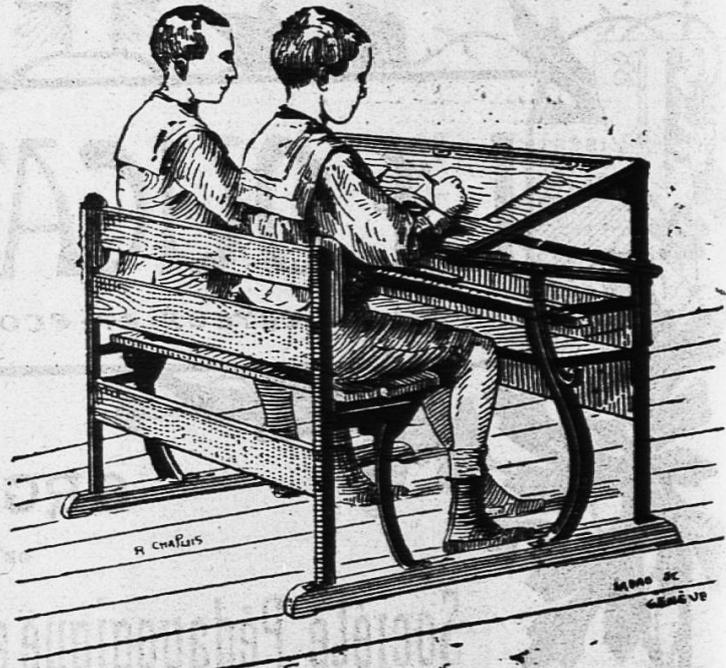
Jules RAPPA successeur
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc

Pour Ecoles Primaires
Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a
Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDE

par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles,
évitant les reflets.

SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lau-
sanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Mon-
treux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavan-
nes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully,
Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, Gran-
ges, la Tour de Peilz, Rances, La Praz, Champvent, Lavey, Moreles,
Aigle, Chexbres, Combremont, Echallens, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

I, Rue de Bourg, I

DERNIÈRES PUBLICATIONS :

- Dr Bourget*, **Beaux Dimanches**. Observations d'histoire naturelle. Un vol. in-16 contenant une centaine de dessins à la plume et 12 gravures lithographiques 3 fr. 50
- Noëlle Roger*, **Nos Mensonges**, nouvelles 3 fr. 50
- Edouard Rod*, **Les Unis**, roman 3 fr. 50
- La Dame à la Décoration**, Lettres d'une Américaine au Japon, traduites par Mlle S. Godet 2 fr. 50
- Isabelle Kaiser*, L'ascension d'une âme, **Marcienne de Flüe**, Journal de la vie d'une femme 3 fr. 50
- Maurice Muret*, **La Littérature allemande d'aujourd'hui** 3 fr. 50
- Docteur Pierre*, **L'Inutile Labeur**, Réflexions d'un médecin 2 fr. 50

- Dr Dévaud*, Inspecteur primaire. **L'Enseignement des Sciences Naturelles à l'École primaire**. L'Etude des êtres. 2 fr. 50
- L. Dupraz et E. Bonjour* avec la collaboration de H. Mercier, professeur au Gymnase de Genève. **Anthologie Scolaire**, Lectures littéraires à l'usage des Collèges secondaires, des Ecoles supérieures et des Ecoles primaires supérieures. In-16 de 512 pages, cartonné toile 2 fr. 50
- L. Dutilleul et E. Ramé*. **Les Sciences physiques et naturelles** à l'usage du degré supérieur des Ecoles primaires, contenant 570 gravures et 8 planches hors texte en couleurs. 1 fr. 50
- A. Grandchamp et Ed. Marrel*. **Cours de Comptabilité théorique et pratique**, l'usage de l'enseignement secondaire, avec 200 exercices. Grand in-16, relié toile souple 2 fr. 50
- William James*, **Causeries Pédagogiques**, avec préface de Jules Payot. Nouvelle édition augmentée de notes et d'une notice biographique sur l'auteur. In-16 2 fr. 50
- W. Rosier et E. Chaix*. **Manuel de Géographie physique**, In-4 illustré de 386 figures, plans et cartes, cartonné 3 fr. 50

Envoi en examen sur demande. — Compte de chèques postaux II 391

Société Suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.

Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

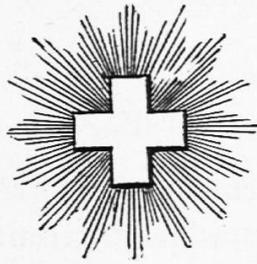
Excédent total disponible plus de fr. 13.887.000.

Fonds total plus de fr. 105.583.000. — Assurances en cours plus de fr. 214.544.000

Par suite du contrat passé avec la Société Pédagogique de la Suisse romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

XLV^{me} ANNÉE

N^o 32-33.



LAUSANNE

14 août 1909.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *De l'éducation des enfants anormaux en Suisse. — De l'attention considérée au point de vue des exercices physiques. — Un programme d'enseignement antialcoolique en Angleterre. — La puériculture. — Chronique scolaire : Jura bernois, Vaud. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Leçon de choses : Le hêtre. — Composition : Une leçon d'équitation (d'après une gravure). Quelques travaux d'élèves. — Calcul écrit (avec dessins et collage d'images) : Etude des vingt premiers nombres.*

DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS ANORMAUX EN SUISSE

Il existe en Suisse une institution des plus intéressantes, sur laquelle nous aimerions attirer l'attention des lecteurs de *l'Éducateur*, car elle n'est pas connue dans la Suisse romande comme elle mérite de l'être. C'est la *Conférence pour l'éducation des enfants anormaux*. Ce n'est pas une Société, car il n'existe ni statuts, ni règlement, ni cotisation à payer, ni journal; il y a pourtant un Comité, qui fut nommé une fois ou l'autre, et qu'on complète quand il le faut. On se réunit tous les deux ans; vient qui veut, vote qui est là. Qu'il y ait des avantages à cette organisation, ou plutôt à ce manque d'organisation, c'est incontestable; mais il est non moins certain qu'il y a des inconvénients, et la preuve en a été donnée à la dernière réunion. Mais ceci est un détail; ce qui importe, c'est le travail fait, ce sont les résultats obtenus. Or, le travail est considérable et les résultats importants. Jugez-en plutôt.

Le premier établissement suisse pour enfants anormaux date de 1849; c'est celui de Goldbach, près Küsnacht (Zurich). Jusqu'en 1872, il s'en est fondé 6; temps d'arrêt jusqu'en 1883; de 1883 à 1886, 8 nouveaux établissements. En 1897 se fait, dans toute la Suisse, à la demande des Sociétés d'instituteurs, la première sta-

tistique des enfants anormaux et moralement abandonnés. Les résultats de cette statistique démontrèrent la nécessité de s'occuper activement des enfants arriérés, si bien que ces douze dernières années ont vu l'ouverture de 16 établissements. La Suisse compte donc actuellement 30 asiles d'enfants anormaux, avec 1366 élèves. La Suisse romande figure dans ce tableau pour deux établissements seulement, tous deux vaudois : celui d'Etoy qui date de 1872 et a 87 enfants anormaux, et celui d'Ecublens fondé en 1900 et qui hospitalise 19 enfants aveugles et arriérés. Tous ces établissements sont dus à l'initiative privée et soutenus par l'initiative privée, sauf celui de Hohenrain, qui appartient au gouvernement lucernois, et celui de Berthoud, pour lequel l'Etat de Berne a payé 80 % des frais de construction.

Les enfants arriérés à un moindre degré peuvent être instruits dans des classes spéciales. En mars 1909, ces classes spéciales étaient au nombre de 80, comptant 1708 élèves, confiés à 26 instituteurs et 56 institutrices. Ici aussi, la Suisse romande est en retard. Elle n'a que 10 de ces classes avec 165 enfants, savoir : Lausanne 1, Genève 8 et Morges 1. Fribourg en a 1, mais j'ignore quelle est la langue maternelle des 29 enfants qui la composent. La Chaux-de-Fonds a bien plusieurs classes d'enfants retardés, mais ce ne sont pas des classes spéciales au sens étroit de ce mot.

Il est indubitable que la Conférence est pour quelque chose dans les immenses progrès que l'éducation des enfants débiles d'intelligence a réalisés depuis douze ans. Ses sessions itinérantes, auxquelles assistent des délégués étrangers, éveillent non seulement l'attention, mais l'intérêt et la sympathie pour les pauvres petits déshérités. Ses séances, ouvertes à tous, font comprendre que les classes spéciales sont un bienfait non seulement pour les enfants arriérés qu'elles réunissent, mais pour les enfants réguliers, dont les progrès ne sont plus retardés par des camarades rebelles aux moyens ordinaires d'instruction. Elles popularisent cette idée que les asiles, qui mettent plus de la moitié des anormaux en état de gagner complètement leur vie et leur rendent ainsi la dignité, sont un bienfait pour eux et pour la société tout entière, puisqu'ils diminuent dans une notable mesure les charges de l'assistance

publique. Enfin, par l'occasion qu'elle leur offre d'échanger leurs idées et de mettre en commun leurs expériences, la Conférence donne aux praticiens de l'enseignement spécial le réconfort dont ils ont besoin plus que tous autres enseignants, et avec le concours de quelques psychiatres et médecins qui s'intéressent à leur œuvre, ils créent la psychologie et la pédagogie des anormaux.

En 1907, à Soleure, la Conférence s'était plus spécialement occupée de méthodes d'enseignement. Cette année, à Altdorf, nous avons eu un intéressant rapport sur les conclusions à tirer des résultats obtenus dans l'éducation des débiles intellectuels. De ce travail comme de la discussion qui suivit, il résulte que les enfants vicieux doivent être éloignés des classes spéciales; le travail manuel et plus particulièrement la culture des jardins conviennent au développement des anormaux; il est essentiel que ces enfants soient dans une classe spéciale dès le début de leur scolarité et qu'à leur sortie de l'école ou de l'asile, ils trouvent un comité de patronage qui veille sur eux.

Un expert fédéral nous a parlé ensuite des anormaux aux examens pédagogiques des recrues. Des 270 000 recrues de ces dernières années, 2000 ont été dispensées des examens comme anormaux. Ces jeunes gens sont humainement traités; cependant le règlement pourrait donner quelques directions complémentaires, que le rapporteur propose et que l'assemblée adopte après discussion.

Le lendemain, rapport et discussion sur les débiles moraux. Souvent les phénomènes pathologiques de cette catégorie ne sont pas traités comme des produits de la maladie et alors on est trop sévère pour les enfants en faute. Sans doute si le sens moral manque, il y a peu d'espoir d'obtenir une amélioration. En attendant, il serait heureux parfois que médecins et juristes eussent une certaine culture dans ce domaine; alors on ne considérerait plus les anormaux comme responsables. — Enfin nous eûmes une biographie du fondateur du premier établissement d'anormaux en Suisse, le Dr Guggenbühl, qui fut aux yeux de beaucoup un charlatan, ce que n'admet pas son biographe. Celui-ci, M. le pasteur Altherr, aumônier du pénitencier de Regensdorf, publiera une histoire de

l'éducation des anormaux en Suisse, travail qui a assez de valeur pour mériter une subvention de la Confédération.

L'importance des questions traitées et l'ampleur des discussions nous ont valu le premier jour une séance de 4 h. à 8 1/2 h. du soir, le second jour de 7 1/2 h. à midi. On travaille sérieusement sous la direction de M. Auer, de Schwanden, le président de la Conférence. Et nous ne parlons pas des questions d'ordre administratif. Nous avons quand même soupé et dîné, et fort bien, je vous assure, avec musique d'orchestre, chœurs d'hommes et discours. Nous sommes même partis pour le Grütli par le beau temps et arrivés par une pluie diluvienne, qui a malheureusement empêché la cérémonie patriotique prévue. Ce n'est certes pas la faute de nos concitoyens d'Altdorf, qui avaient fort bien organisé leur réception et qui méritent tous nos remerciements.

Dans deux ans, la Conférence se réunira à Sion. Ce sera une occasion pour la Suisse romande de prendre contact avec nos confédérés de langue allemande et de montrer ce qu'elle fait, elle aussi, pour l'éducation des anormaux. Elle le pourra d'autant mieux que sur un désir exprimé à Altdorf, le Comité organisera à Sion une exposition de travaux d'élèves. Nos deux asiles (nous n'osons pas espérer que celui de Neuchâtel sera ouvert et encore moins celui du Jura bernois) et nos classes spéciales tiendront certainement à faire acte de présence. Et d'ici là, les instituteurs porteront sans doute leur attention sur cette grosse question des débiles intellectuels; ils se convaincront qu'il en existe malheureusement dans notre région un nombre suffisant pour qu'il vaille la peine de créer des classes spéciales ou tout au moins des leçons spéciales. A leur tour, ils mettront leur cœur à intéresser les autorités scolaires à l'éducation de ces pauvres malheureux, et ainsi, il y aura un peu plus de bien dans notre pays. ED. CLERC.

**De l'attention
considérée au point de vue des exercices physiques.**

L'*attention* est l'état psychique désirable chez celui qui travaille. Est-ce que la *distraction*, qu'on lui oppose ordinairement, est relative ou absolue? Autrement dit, est-ce qu'il y a attention portée ailleurs, ce qui implique un travail de l'esprit autre que celui qu'on réclame, ou pas de travail du tout, c'est-à-dire

repos? Dans le premier cas, un intérêt plus fort, ou une association d'idées, détourne l'esprit; dans le second cas, il y a fatigue. Dans les deux cas, pour ce qui concerne l'école, il y a temps mal employé, et il est dangereux de ne pas chercher à remédier à l'état d'inattention souvent manifesté. L'adulte peut se livrer à l'étude des causes de son inattention et agir selon qu'il sent le besoin de se reposer ou qu'il veut travailler mieux; mais, dans nos classes, il faut éviter l'inattention; c'est plus sage que de multiplier les punitions.

En donnant notre enseignement de la gymnastique, nous avons fait une série d'observations et de comparaisons que nous essaierons de résumer.

La gymnastique a pris, dans ces dernières années, un caractère pédagogique qu'on ne lui connaissait pas auparavant, et, peut-être mieux qu'aucune autre branche, elle permet des constatations d'ordre psychologique. Ainsi, les exercices d'ensemble donnent une preuve frappante et immédiatement probante du degré d'attention.

Nous avons observé que l'attention, envisagée au point de vue purement scolaire, dépend dans nos leçons :

- 1^o De la méthode d'enseignement,
- 2^o De l'horaire (répartition et longueur des leçons),
- 3^o Du nombre des élèves et de l'espace occupé par eux,
- 4^o De l'habitude de l'attention.

1. MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT.

En éducation physique, la méthode pédagogique de Ling s'impose actuellement partout. Elle tend à remplacer avantageusement une gymnastique qui se base sur la variété dans les exercices, la diversité des engins, la combinaison des mouvements sans but défini, sans l'analyse des résultats. Dérivant de la gymnastique médicale, outre qu'elle tient compte du mécanisme humain et des fonctions organiques, elle exige une préparation méthodique, progressive des leçons, une classification des exercices d'après leur intensité musculaire, une succession des travaux suivant l'effort qu'ils réclament, la répartition de l'attention, des repos intercalés, enfin, le maximum d'un travail harmonique dans un minimum de temps, avec un caractère vivant, laissant à l'élève l'impression qu'il a beaucoup donné, sans ennui, sans fatigue.

Tout enseignement doit être méthodique, et quelques principes de la méthode rationnelle de gymnastique sont applicables dans les différentes branches de notre programme primaire. Avec nos jeunes élèves déjà, l'enseignement doit être débarrassé du fatras inutile, des répétitions exagérées, des détails que l'élève remarque sans qu'on insiste, de tout travail qui ne développe pas l'esprit d'observation. On a trop peu de temps, dit-on souvent, et l'on enseigne comme si l'on en avait beaucoup. Parfois, on s'étale, on se prélassé en enseignant; parfois, on presse ou l'on donne une leçon insuffisamment méditée, qui sera mal digérée. Une bonne préparation augmente la valeur d'une leçon, en diminue la durée; elle fait travailler l'enfant dans moins de temps, l'habitue enfin à un travail d'attention plus intense et plus rapide.

Tout travail aura son but précis et l'on se gardera de rendre l'attention diffuse en traitant différents objets réunis dans la même leçon. En gymnastique, par

exemple, une jolie marche (cela semble cependant bien simple) ne sera obtenue qu'après quelque temps d'exercice et après avoir fait observer successivement les principes suivants : légèreté, rythme, longueur des pas, direction, distances, départ, arrêts, application du chant. Pour les rondes, qui produisent un si joli effet, après avoir donné toutefois beaucoup de peine, la disposition des élèves, l'étude des pas, des gestes, du chant, la réalisation du mouvement imitatif, d'après le souvenir ou l'observation, représentent un travail d'attention et de mémoire qu'il serait peu pédagogique de ne pas répartir en différentes leçons.

Il faut attribuer à son travail corporel actif l'attrait qu'a la gymnastique pour la généralité des élèves, et nous entendons la leçon méthodique autant que le jeu, leçon sérieuse exigeant de l'attention, de l'application, de l'effort. C'est que, outre le besoin de mouvement qu'éprouve la jeunesse, la gymnastique répond à cette nécessité intuitive de la reproduction active du travail cérébral.

A ce sujet, nous renvoyons le lecteur au chapitre : La nécessité des réactions, dans les « Causeries pédagogiques » de W. James. L'auteur nous rappelle que, des enfants assis sur les bancs de l'école, nous ne voyons trop que la tête, oubliant ainsi qu'un corps entier peut travailler pour le développement du cerveau. C'est ce qu'a fort bien compris Jacques Dalcroze en basant l'étude du rythme sur les mouvements des membres et du tronc.

Le débit du maître ou de la maîtresse, l'enseignement oral, ne doit pas être exagéré parce qu'aucun ne permet autant à l'enfant d'être inattentif sans le laisser apercevoir. Par contre, ne négligeons aucune occasion d'imprimer plus fortement par la voie active les connaissances acquises.

Ces idées sont loin d'être neuves, mais nous nous surprenons encore à continuer notre leçon, alors qu'il faudrait l'arrêter net, dès que nous pressentons la fatigue, l'inattention.

Nous obligeons parfois les élèves (perte de temps regrettable) à écouter ce qui ne les intéresse plus, et pourtant, nous-mêmes, nous abandonnons un livre, nous quittons une salle, au risque d'être impolis, quand nous sommes las d'écouter.

2. HORAIRES, RÉPARTITION ET LONGUEUR DES LEÇONS.

Les leçons de gymnastique sont de vingt minutes chez les jeunes enfants, d'une demi-heure pour les classes moyennes, de trois quarts d'heure pour les classes supérieures. L'attention, l'application, les résultats ne sont pas les mêmes suivant que la leçon commence ou termine une séance scolaire, ou suivant la leçon qui a précédé. Un examen, une épreuve, une excitation morale peuvent faire de la leçon de gymnastique qui suit un travail très mauvais.

Par une bonne méthode dans un enseignement quelconque, on arrive à diminuer la durée des leçons et leur répartition en est facilitée. Les essais tentés à Bâle et à Winterthour pour avoir dans les écoles supérieures les leçons de quarante minutes, ont donné les meilleurs résultats; on imite ce système ailleurs. On peut ainsi mettre dans la première partie de la journée un plus grand nombre de leçons exigeant chacune un travail cérébral plus intense. Après quarante minutes de travail, dix minutes de récréation. Voilà pour les grands; et pour nos élèves des classes primaires ?

L'habitude n'est malheureusement pas encore prise d'accorder après chaque

leçon un instant, ne fût-ce que quelques minutes, de délassement ; le temps d'échanger quelques paroles avec le voisin, d'aller trouver quelques camarades, de remuer, de s'étirer. Comme on éviterait ainsi, chez nos petits surtout, de mauvaises notes de conduite ! Les demandes de sortie, les punitions seraient diminuées.

L'instituteur doit faire preuve d'une grande perspicacité dans ses divers enseignements et savoir interrompre une leçon qui ne porte plus. L'inattention des élèves se trahit différemment suivant la discipline du maître. Ici, les mouvements, le bruit l'indiquent ; là, une grande tranquillité n'est pas du tout une preuve de travail, c'est de la somnolence. On oublie, qu'outre la longueur de la leçon, bien des facteurs influent sur l'attention. La tenue qui devient mauvaise dans une position assise maintenue longtemps (épaules en avant, dos voûté), rend la respiration insuffisante, laquelle ralentit le travail cérébral. L'air vicié de la classe, la température haute sont également des causes d'inattention et de mauvais travail, d'excitation nerveuse pour le maître comme pour les élèves. Arrêter la leçon, ouvrir les fenêtres, faire prendre la position debout, faire exécuter des exercices respiratoires, des exercices dérivatifs de jambes, des exercices correctifs pour ces dos affaîsés, cela semble tout indiqué.

Les leçons de dessin, de couture, qui demandent qu'on leur accorde un temps un peu long, devraient toujours compter quelques minutes de mouvements intercalés.

Les récréations libres dans le préau et les leçons de gymnastique dans le local viendront compléter les nombreuses interruptions que l'on doit faire au travail assis de la classe, mais il n'est plus question aujourd'hui de considérer la leçon de gymnastique comme un délassement ; c'est un travail qui a le grand avantage de sortir les élèves de l'atmosphère de la classe, de s'adresser à d'autres muscles qu'au cerveau seul. A quand la gymnastique journalière, si elle est bien comprise ?

La question des horaires, heures d'entrée et de sortie, a souvent été reprise. Les partisans de l'entrée matinale en classe allèguent, entre autres, le profit du travail de la première heure. Evidemment, la première séance après le repos de la nuit et par la fraîcheur, en été, est une partie fructueuse de la journée scolaire, mais cette leçon serait-elle retardée d'un peu que l'effet serait le même, nous dirons meilleur, s'il y a eu un temps de repos normal permettant de poursuivre un bon travail plus longtemps. Le jeune enfant doit dormir après son repas de midi ; plus tard, le sommeil de la nuit doit suffire. Néanmoins, beaucoup de nos élèves dorment, ou à peu près, sur les pupitres. Le travail, quand il n'y a pas eu repos suffisant, n'est plus qu'un produit d'une surexcitation nerveuse, et ce sont ces surexcitations souvent répétées qui conduisent à la nervosité malade, d'autant plus hâtive que les élèves sont enfants de gens débiles, alcooliques, nerveux eux-mêmes. « Je ne puis que mentionner en passant le rôle social du nervosisme, dit le Dr Rubattel. Les nerveux sont souvent incapables d'un travail suivi, soit individuel, soit collectif, incapables aussi de discipline et d'obéissance. On trouvera parmi eux des déclassés de toutes sortes, des anarchistes, des criminels, des antisociaux, des créateurs d'utopies sociales... Le nervosisme se retrouve dans la littérature, la musique et la peinture ; il se manifeste

encore dans certaines sectes religieuses aberrantes, et quelques réveils, dont les manifestations ont été accompagnées de crises nerveuses, ont un caractère nettement maladif. »

Nous n'oublions pas que nos élèves appartiennent, en grande partie, à cette catégorie de familles dont la mère, autant que le père, cherche à apporter sa part du gain quotidien. Mais ici une question se pose. N'est-ce peut-être pas à nous, éducateurs, médecins scolaires, de contribuer à une réforme sociale et de donner à la mère de famille des conditions meilleures pour elle-même et pour ses enfants ? La femme dont l'enfant entrera en classe à huit heures (printemps, été et automne), huit heures et demie (décembre, janvier et février), se rendra pour cette heure au travail, et la population féminine occupante s'y prêtera volontiers, espérons-le, car beaucoup de ces braves travailleuses sont des femmes de ménage, des laveuses, etc.

3. NOMBRE DES ÉLÈVES, LEUR PLACEMENT.

La gymnastique, le nombre et le groupement des enfants ne sont pas indifférents quant à l'attention à exiger. Plus les élèves sont jeunes, moins il faut les étaler. Le placement sur de longs rangs ne vaut rien pour les petits ; mieux est le cercle autour de la maîtresse, plus tard viennent les rangs plus ou moins espacés suivant le travail.

L'enfant est naturellement égoïste et l'enseignement collectif ne prend de l'attrait pour lui qu'à un certain âge. Nos nombreuses expériences nous ont amené à constater qu'en éducation physique, on ne peut travailler, au risque d'avoir beaucoup d'agitation et d'indiscipline, qu'avec une seule classe inférieure, avec deux classes moyennes réunies, avec trois, quatre et même davantage dans les supérieures. Naturellement, il s'agit là d'un travail corporel possible avec un grand nombre d'unités ; en portant ces proportions au travail oral ou écrit de la classe, nous déduirons que, pour un bon travail, il faudrait 20-25 élèves dans les classes inférieures, 25-30 dans les classes moyennes, 35-40 dans les classes supérieures. C'est précisément le contraire que l'on constate souvent ; les classes inférieures sont plus chargées que les classes supérieures.

La distraction relative est communicative chez les enfants plus que chez les adultes, chez les jeunes plus que chez les aînés. L'esprit de curiosité aidant, un rien détourne l'attention des petits. Rien ne bouge sans qu'ils le voient ou l'entendent et la distraction de l'un entraîne celle du voisin. Ajoutons à cela l'esprit d'imitation et nous nous expliquerons les toussotements, les bâillements communicatifs, le fait de porter les doigts au nez, à la bouche, de demander à sortir qui sont caractéristiques dans certaines classes. Pour ne pas se laisser distraire, il faut la volonté réfléchie, laquelle s'acquiert mais n'existe pas chez le jeune enfant. Celui-ci veut ou ne veut pas par autoritarisme naturel, parce que telle chose lui plaît ou lui déplaît. Tout d'abord, on lui impose l'obéissance ; plus tard, on lui inculque le désir de faire plaisir à celui qui s'occupe de lui ; encore plus tard, le désir de travailler pour son bien, pour son perfectionnement. Donc, plus l'enfant est jeune, plus on prévient pour lui les causes de distraction.

Pour différentes raisons, la distance entre les élèves et la maîtresse influe, plus qu'on ne pense, sur l'attention. La mère prend son petit sur ses genoux pour lui raconter une histoire. Plus tard, l'enfant veut être tout près de celui qui

l'entretien, et que l'on ne dise pas qu'alors il se lasse vite d'écouter, de questionner.

Dans la classe, le placement des élèves doit varier suivant la leçon, surtout chez les petits. A l'école enfantine, on l'a fort bien compris et l'on déplace très souvent les bancs mobiles. Le mobilier n'est pas aussi facilement transportable dans les classes primaires ; il ne l'est parfois pas du tout ; en revanche, c'est un délassement sain que de faire déplacer les enfants, en même temps que cela les habitue au bon ordre, à la discipline.

L'enfant a donc besoin de se sentir parfois dans l'intimité avec sa maîtresse. Si son corps en est éloigné, son jeune cerveau l'est encore davantage. Le pupitre magistral est aboli avec raison, et les pupitres des écoliers ne doivent pas, sous prétexte de favoriser la discipline, être plus nombreux que ce n'est réellement nécessaire et occuper toute la place disponible. Grouper parfois les enfants debout dans quelque angle de la salle pour l'étude d'une poésie, d'un chant, pour une petite causerie, pour faire quelques recommandations, c'est donner une saveur toute particulière à l'enseignement et augmenter l'attention.

Enfin, les organes visuel et auditif ne sont pas développés au même degré chez les élèves d'une même classe ; ils sont parfois malades et on l'ignore. M. le Dr Guyot, dans un article récent, rappelle les efforts faits dans certains pays pour lutter contre les maladies d'yeux et d'oreilles chez les écoliers. « On reconnut bientôt qu'un certain nombre d'enfants avaient la vue mauvaise, et, souvent sans s'en douter, ils fatiguaient leurs yeux pour arriver à bien voir, augmentant ainsi des troubles qui devenaient définitifs et irrémédiables. Beaucoup de myopes doivent leur infirmité à la négligence ou à l'ignorance de leurs parents ou de leurs professeurs et se voient impropres à exercer plus tard un certain nombre de métiers pour lesquels une bonne vue est indispensable. » Quant à la surdité, on arriva à des constatations auxquelles on était loin de s'attendre. A Londres, on trouva le 43 0/0 des enfants avec une audition mauvaise ; à Paris, le 23 0/0 ; à Magdebourg, le 59 0/0. Voilà des raisons suffisantes pour ne pas, par principe, établir constamment de grandes distances dans la classe, au risque de voir diminuer l'attention chez certains élèves.

Nous lisions dernièrement, à propos de théâtre : « Une loi veut que ce qui se passe sur la scène soit toujours nettement et parfaitement distinct et visible pour l'ensemble des spectateurs, à défaut de quoi ceux-ci se désintéressent de l'action, s'énervent, s'irritent, et le but, qui est d'intéresser, d'amuser, d'émouvoir, de faire vibrer les âmes à l'unisson de celle de l'auteur, de faire sentir l'éternelle beauté qui l'inspire, est manqué. Une autre loi, non moins indiscutable, est que ce qui se dit sur la scène doit être nettement entendu de tous les spectateurs, sans quoi le cinématographe peut suffire. »

L'école, autant que le théâtre, a besoin qu'on rappelle cela.

4. DÉVELOPPEMENT DE L'HABITUDE DANS L'ATTENTION.

En gymnastique, les classes donnent plus ou moins de peine, arrivent à une dose de travail plus ou moins grande suivant l'attention que les enfants apportent. En ce sens, l'appréciation est facile. Les explications, les démonstrations, les commandements non répétés doivent être brefs, bien que complets, pour ne

pas empiéter trop sur le temps d'exécution, et pour qu'un travail dosé juste et fixé d'avance se fasse dans un temps absolument limité. A côté de la bonne combinaison de la leçon, il y a donc lieu d'exercer les élèves à une attention soutenue dans un certain moment se traduisant immédiatement ensuite par une exécution correcte. C'est le propre des exercices d'ordre, d'alignement, des mouvements d'ensemble.

Tout instituteur soucieux du bon profit de son enseignement se proposera, dès le début de l'année scolaire, d'habituer ses élèves à être attentifs. Il parlera peu, il parlera souvent bas et répétera le moins possible. Il n'est pas question, en parlant peu, de restreindre son enseignement au point de le rendre insuffisamment clair et incomplet, mais le verbiage, la répétition des ordres et des recommandations risquent d'habituer à ne plus prêter attention.

Le timbre de la voix ne sera pas toujours le même ; c'est augmenter l'intensité de l'attention et reposer le maître que parler parfois bas, surtout dans le cas où les enfants sont groupés autour de lui, et c'est prêter à l'inattention que de parler toujours à haute voix. L'animation dans le regard, la vie dans le geste réveillent également l'attention.

L'habitude de l'attention sera augmentée, nous l'avons déjà vu, par le travail actif, par le travail de l'organe visuel, autant que par celui de l'organe auditif. Les démonstrations au tableau noir, les gravures et objets divers, les reproductions dessinées et écrites nombreuses permettront d'obtenir par une attention souvent réclamée des résultats encourageants, et développeront l'esprit d'initiative qui fait parfois défaut à des classes entières.

L'inattention peut avoir des causes autres que des fautes pédagogiques, causes que nous ne pouvons combattre qu'indirectement et très imparfaitement. Des enfants sont rendus nerveux, inattentifs, inappliqués par les parents énervés et énervants qui comprennent parfois fort mal leur tâche éducative. Trouvant une certaine satisfaction même à ce que leurs enfants soient traités de nerveux (terme qu'on devrait se déshabituer de prononcer devant eux), ils confondent la nervosité normale qui fait d'un individu un être actif et susceptible d'un grand développement, et la nervosité anormale qui provient d'un état maladif, quand elle n'est pas simplement le résultat d'un manque d'éducation de ce système nerveux qui peut être la cause de tant de bonnes et de mauvaises choses.

Une santé délicate, la croissance, une nourriture mal comprise, un sommeil insuffisant, des distractions malsaines, l'alcoolisme, une éducation excitante, une compréhension fâcheuse de l'instruction extra-scolaire sont des facteurs de l'inattention. Avoir dans chaque famille une vie hygiénique jointe à des principes de solide éducation est un idéal irréalisable.

Nous devons envisager notre tâche sous les bons et les mauvais côtés de la société actuelle, et nous adapter aux conditions que réclame le travail psychique de nos élèves.

Les programmes scolaires et les méthodes ont évolué ; le développement des enfants doit se faire sur un plus grand nombre de points. Il faut donc, en augmentant leur activité cérébrale, tenir compte de leur état physique et entourer leur travail des meilleures garanties possibles.

J. B.

Un programme d'enseignement antialcoolique en Angleterre.

Le 1^{er} juin 1909, le Board of Education anglais, qui équivaut aux ministères de l'Instruction publique sur le Continent, a publié un programme d'enseignement antialcoolique pour les élèves fréquentant les écoles publiques, qui fera époque¹.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement anglais, très peu interventionniste, abandonnait à l'initiative privée le soin de prémunir la jeunesse contre les dangers de l'alcool. Il se bornait à ouvrir les portes des écoles aux conférenciers de la Band of Hope Union. Malgré cette attitude passive, le mouvement antialcoolique dans la jeunesse a pris en Angleterre des proportions réjouissantes : plus de 3 000 000 d'enfants abstinents sont enrôlés dans la Band of Hope. Les vingt conférenciers de cette société parcourent toute l'année le Royaume-Uni pour faire dans les écoles des leçons antialcooliques.

Mais, si active que soit une société, elle ne peut pénétrer partout. Ses conférenciers qui visitent, une fois l'an peut-être, une classe où ils ne sont pas connus des élèves, ne peuvent avoir sur les enfants une influence comparable à celle du maître. Le moment était venu pour l'Etat de faire son devoir. Le gouvernement anglais actuel, qui a donné tant de gages déjà de son intérêt pour le mouvement antialcoolique, l'a compris.

Soucieux de ménager les transitions, il n'impose pas absolument l'enseignement antialcoolique, mais le recommande chaudement et met les maîtres en état de le donner, en introduisant dans le programme des écoles normales d'instituteurs un cours d'hygiène qui, dit l'introduction au syllabus (programme), comprend, cela va de soi, un enseignement antialcoolique. Le plan d'études de 1908, pour les écoles primaires, ordonne déjà de donner un enseignement antialcoolique partout où cela est possible, et le Ministère espère que, avec le temps, toutes les écoles l'auront introduit. Le nombre des leçons spécialement antialcooliques, sans compter l'enseignement occasionnel, devra être de trois, si possible. L'enseignement pourra être donné encore par les agents de la Band of Hope Union, jusqu'au moment où le corps enseignant lui-même sera préparé à cette tâche. Tous devront se conformer dans leurs leçons au programme que nous allons analyser.

Une première partie est consacrée aux aliments et aux boissons, boissons non alcooliques : thé, cacao, café, dont les effets sont indiqués, et boissons alcooliques : bière, vins et liqueurs. Dans les notes qui accompagnent les différentes parties du programme, le Ministère se prononce catégoriquement pour l'abstinence totale chez les enfants et va beaucoup plus loin, avec infiniment de raison, que l'enseignement officiel français ou belge qui laisse dans l'ombre les dangers des boissons fermentées.

Les enfants et les jeunes gens, dit le programme anglais, ne doivent boire ni bière, ni boissons spiritueuses d'aucune sorte. Quand ils seront grands, ils jugeront par eux-mêmes s'ils peuvent prendre de la bière en petite quantité ou s'il

¹ Syllabus of lessons on Temperance for scholars attending public elementary schools.

ne vaut pas beaucoup mieux refuser bière et liqueurs et employer l'argent économisé à rendre sa propre existence et celle des autres plus agréable.

La seconde partie parle de l'alcool et des effets des boissons alcooliques sur l'organisme. Elle montre la substance toxique alcool qui est présente et fait sentir ses effets dans toutes les boissons fermentées ou distillées, qui diminue la résistance de l'organisme, arrête la croissance, diminue la capacité de travail. Il cite, à l'usage des maîtres, les résultats et les statistiques de mortalité de différentes professions et des sociétés d'assurances qui assurent des abstinents et des non abstinents en sections séparées.

La troisième partie traite de l'alcoolisme au point de vue économique et social : gaspillage d'argent par suite des excès alcooliques, paupérisme, chômage, criminalité, etc.

Le programme du ministère anglais, œuvre de Sir Robert Morant, nous semble un vrai chef d'œuvre : il ne contient pas un mot auquel l'abstinente le plus déterminé ne puisse souscrire et cependant il évite, avec un rare bonheur d'expression, d'indisposer par des affirmations trop crues ou de blesser. Il réunit, dans ses quelques pages de notes, quantité de renseignements et de faits précieux.

Comme bien on pense, la publication du Board of Education a été accueillie avec enthousiasme par les antialcooliques anglais. Il semble que le gouvernement qui, déjà, fait au Congrès international de Londres l'honneur, tout à fait inusité en Angleterre, d'une réception officielle, ait voulu donner aux congressistes étrangers un gage plus précieux encore de son intérêt pour la cause antialcoolique, dont quelques-uns de ses membres les plus distingués sont des champions décidés.

La puériculture.

Les profanes, ceux qui n'ont pas eu l'occasion de faire assez ample connaissance avec les déclinaisons et vocables latins, ne se doutent pas au premier abord de ce que signifie ce mot. Ne serait-ce point là une de ces innovations puérides comme il s'en présente de temps à autre, qui compliquent encore un peu plus l'existence, et font souvent lâcher la proie pour l'ombre ? Mais une fois renseigné, on change bien vite d'opinion ; on se laisse même aller à regretter qu'il n'ait pas été possible de désigner par un terme plus aimable ce que l'on doit considérer comme la tâche par excellence, la plus noble qui ait été dévolue à l'homme, celle que remplit la mère de famille auprès de son enfant dans les premiers moments de sa vie. Cette mission, est-elle toujours capable de la remplir comme nous pourrions le souhaiter ? Oh ! non, bien loin de là, dans beaucoup de cas encore. Et l'on a pu dire avec raison, il y a deux ans seulement : « Si la cause des nourrissons est désormais gagnée auprès du corps médical, si dans le monde scientifique la puériculture a conquis droit de cité, il n'en est malheureusement pas encore de même auprès du grand public ». Un mouvement des plus réjouissants se produit cependant jusque dans les écoles. On veut initier la jeune fille déjà à ses devoirs présents ou futurs concernant les soins à donner aux bébés, soit comme aide dans la maison, plus tard comme mère de famille, ou à un autre titre. Dans le canton de Vaud, les élèves filles de 12 à 16 ans peuvent avec le manuel d'économie

domestique qui leur est remis acquérir quelques notions élémentaires sur les soins à donner aux tout jeunes enfants. Elles sont présentées en un résumé très succinct, mais qui peut déjà rendre de bons services. De plus les institutrices ont reçu du département de l'Instruction publique l'ouvrage si apprécié du Dr Pinard. A ceux qui voudraient mettre entre les mains des jeunes filles un guide simple peu coûteux, et cependant suffisamment complet, nous pouvons signaler le petit opuscule : *Le bébé*, Notions élémentaires de puériculture, par Marthe Bestin. Dans les dix-sept paragraphes que renferme ce petit livre, on trouve des indications de grande valeur et que toutes nos jeunes filles devraient posséder. Mais ce sont là des connaissances théoriques qui doivent être corroborées par la pratique, si possible en même temps que l'enseignement est donné. C'est ce qu'a voulu M. le Dr Weith, médecin des écoles de la ville de Lausanne, pendant l'hiver 1908-1909, à l'occasion d'un cours aux jeunes filles des deux classes primaires supérieures du chef-lieu du canton de Vaud. Des bébés ont été apportés dans le local des leçons avec tout le matériel nécessaire ; il n'était pas possible de rendre la démonstration plus vivante. Aussi toutes les jeunes filles ont-elles suivi avec le plus grand intérêt les captivantes causeries de M. le Dr Weith et en ont gardé une impression qui ne s'effacera pas. C'est bien ainsi que doit s'enseigner la puériculture. Aussi souhaitons-nous que M. le médecin des écoles de la ville de Lausanne ait bientôt partout des imitateurs.

L. Hz.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — **Ecoles normales.** — Le *Jura bernois* de Saint-Imier publie l'article suivant qui est commenté par la plupart des journaux jurassiens :

« La nouvelle que l'on va établir à Bienne une section pédagogique pour l'instruction professionnelle d'institutrices ne surprendra personne, mais sera sans doute accueillie différemment, suivant le point de vue auquel on se placera. Les partisans de la formation par l'Etat du corps enseignant primaire dans des établissements de l'Etat, regretteront cet éparpillement de forces et de méthodes ; on ne peut voir volontiers les écoles secondaires se transformer en écoles normales. Dans le Jura, nous en avons une demi-douzaine. Cela provient de l'organisation défectueuse de l'établissement de Délémont, qui n'admet les aspirantes au brevet d'institutrice que tous les trois ans, comme celui de Hindelbank, d'ailleurs. Pour parer à cet inconvénient très sensible, les écoles secondaires se mettent à préparer des institutrices, et nous avons maintenant des normaliennes de Saint-Imier, de Porrentruy, de Moutier, de Saignelégier, de Vendlincourt ; nous en aurons de Bienne et d'autres lieux encore.

» A qui la faute ? Au gouvernement. Depuis plus de six ans, il renvoie aux calendes grecques des propositions et des projets de réorganisation des écoles normales d'institutrices. Par acquit de conscience, le Conseil exécutif reconnaît une fois par an que cette mesure est urgente : mais cette déclaration faite, il oublie que son devoir consiste à créer ce qui est urgent. Et pourquoi agit-il ainsi ? — Parce que la formation des instituteurs et institutrices est la cadette de ses

préoccupations. Décidément, cette institution ne possède pas ses sympathies. On l'a bien vu d'ailleurs pour les écoles normales d'instituteurs. Il a fallu l'intervention énergique du Grand Conseil pour mettre le gouvernement en mouvement, et le forcer d'examiner enfin le programme que le Directeur de l'instruction publique avait depuis longtemps élaboré.

» L'école normale de Porrentruy peut avec raison se plaindre du mauvais vouloir du gouvernement ; il y a des années qu'on lui promet des réparations nécessaires et des années que celles-ci sont ajournées. Il faudra bien les exécuter un jour, et lorsqu'on s'y mettra, dans deux, trois ans, on constatera que l'on aurait économisé trente mille francs, si on les avait faites plus tôt, car la main d'œuvre augmente sans cesse et plus on attend de faire une réparation, plus la déféctuosité à laquelle il s'agit de rémédier se complique ».

Le *Jura bernois* a parfaitement raison : l'éparpillement de forces et de méthodes ne peut être favorable à la formation du corps enseignant. C'est surtout pour arriver à des résultats méthodiques plus marqués que la Société pédagogique jurassienne avait émis le vœu, il y a quelques années, que les deux écoles normales jurassiennes fussent réunies sous une même direction, comme cela se fait à Lausanne et ailleurs. L'école normale de Delémont ne reçoit qu'une classe d'élèves tous les trois ans, au lieu de comprendre trois classes successives permettant de breveter chaque année une nouvelle série d'institutrices. Nos jeunes filles qui émigrent en Angleterre, en Suède, surtout en Autriche et en Pologne se trouvent en présence de Françaises ou de Suissesses romandes qui sont toutes en possession d'un brevet d'institutrice. Elles ne peuvent soutenir la concurrence et sont obligées de se rabattre sur les postes moins bien rétribués. La création de classes annuelles à l'école normale de Delémont permettrait à un grand nombre de jeunes filles intelligentes de trouver à l'étranger un gagne pain que la grande industrie, pas plus que l'industrie domestique ne peuvent leur donner actuellement.

*** **Caisse d'assurance des instituteurs bernois.** — M. Schläfli, instituteur à Berne, continue sa campagne contre la caisse d'assurance des instituteurs bernois.

Dans une réunion des instituteurs du district de Nidau, tenue à Evilard, le 8 juillet dernier, il a fait adopter la résolution suivante :

Le corps enseignant de Nidau, convaincu que les bases techniques de la caisse d'assurance des instituteurs bernois se sont pas solides, appuie le comité d'initiative qui demande à l'Etat de soumettre les bases financières de cette institution à une nouvelle revision. »

Nous avons cherché en vain, dans la presse politique et ailleurs, les arguments avancés par M. Schläfli. Ce qu'il y a de certain, c'est que le corps enseignant doit être complètement éclairé. Il y aura lieu de choisir entre les affirmations du Comité d'administration et les critiques de M. Schläfli qui ne sont pas connues dans le Jura. Mais, en attendant, il n'y a pas lieu de s'emballer ; la période de cinq ans qui est en cours pourra modifier du tout au tout les prévisions du comité aussi bien peut-être que celles de M. Schläfli qui gagneraient à être publiés dans l'*Educateur*.

† **Paul Metthez.** — Le dimanche, 25 juillet, s'est éteint, après de longues

semaines passées à l'hôpital de Delémont, M. Paul Metthez, instituteur de l'école supérieure de Soulce. Metthez a été enlevé à la fleur de l'âge, car il n'avait que trente et un ans. Il était né le 13 août 1878 à Courgenay. Son père et sa mère étaient des fonctionnaires de l'enseignement primaire. La mère est encore institutrice à Courgenay, tandis que le père est décédé il y a quelques années. Nous avons donné à ce moment dans l'*Educateur* des données assez intéressantes, fournies précisément par le défunt, sur cette famille d'instituteurs jurassiens.

C'est au printemps de 1897, à sa sortie de l'école normale, que Paul Metthez fut appelé à la direction de l'école supérieure de Soulce. Cette classe qui était dans un état lamentable devint en peu d'années une des meilleures du district. Aussi la commune de Soulce n'hésita-t-elle pas à élever à mille francs le traitement de son instituteur.

Ce qui assurait le succès de l'enseignement de Paul Metthez c'était sa clarté et sa précision. La parole qu'il avait prononcée était chose dite, aussi la discipline de sa classe nombreuse ne lui coûtait plus guère d'effort. Metthez s'est dévoué aussi pour les jeunes gens de l'école complémentaire; il les accompagnait régulièrement aux examens de recrues. Il avait fondé également une société de chant qui s'est produite, sur le champ du repos, le jour de l'enterrement.

Paul Metthez s'en est allé laissant une jeune femme avec cinq enfants en bas âge. C'est dans des cas analogues qu'il faut apprécier l'organisation de la Caisse d'assurance des instituteurs primaires, qui permet de donner une pension à la veuve et aux orphelins.

Le corps enseignant du district de Delémont a perdu en Matthez un collègue aimable et bon, un éducateur fidèle et consciencieux dont la mémoire restera vivace au cœur de ceux qui l'ont connu. Après quelques paroles de l'inspecteur, les instituteurs ont exécuté, au bord de la tombe, au milieu d'une affluence extraordinaire de personnes de Soulce et des environs, un chœur funèbre qui a ému tous les assistants.

H. GOBAT.

VAUD. — **Baulmes.** — Nous recevons la communication suivante qui intéressera sans doute quelques collègues embarrassés de choisir un but de course.

Les deux premières classes primaires de Baulmes ont fait, les 20 et 21 juillet, une course au Lac des Quatre-Cantons par un temps magnifique. A la demande de la Commission scolaire, les autorités d'Altorf avaient gracieusement mis à notre disposition la salle de gymnastique pour la nuit.

Nous remercions sincèrement nos concitoyens d'Uri et en particulier le président de la commune d'Altorf pour l'empressement qu'ils ont mis à nous bien recevoir.

P. C.

BIBLIOGRAPHIE

Les premiers éléments du solfège et de la théorie musicale, par G. Pantillon.

Pour le canton de Vaud, l'ouvrage de M. Pantillon, professeur de musique à La Chaux-de-Fonds, ne comble pas une lacune. Notre « Recueil de chants », adopté pour l'enseignement de la musique dans nos écoles primaires et secondaires, suffit à tous les besoins musicaux de notre jeunesse. Cependant l'ouvrage de M. Pantillon mérite et soutient un examen approfondi, et d'emblée on se sent en

présence d'une autorité en matière de pédagogie musicale. Une méthode rigoureusement progressive, à l'aide de laquelle les élèves arrivent à vaincre de réelles difficultés, sans qu'ils s'en doutent, un plan bien ordonné, dans lequel tout a été prévu, classé, tels sont les caractères essentiels de ce travail qui en font une œuvre originale, nouvelle, destinée à rendre de précieux services au personnel enseignant. Nos collègues y trouveront matière à d'innombrables exercices aussi variés qu'intéressants, écrits dans la forme de « canons » qui, même dans les premières leçons, habituent les élèves à chanter à deux voix. La dernière partie contient un certain nombre de thèmes, accompagnés de variations, qui sont de véritables trouvailles. Enfin, les élèves avancés trouveront dans le « complément théorique » de quoi satisfaire leur curiosité au point de vue musical. Je me permettrai cependant d'adresser une bienveillante critique à M. Pantillon. Pourquoi a-t-il cru devoir conserver l'ancienne appellation des notes et les nommer «ronde, blanche, noire», etc., tandis que la nouvelle, est si commode et si pratique? N'est-il pas, en effet, plus simple à un élève de répondre : « La note entière vaut huit huitièmes », plutôt que « la ronde vaut huit croches? On ne s'expose au moins pas à recevoir à la question : « Combien vaut la blanche? » la réponse suivante : « 15 centimes le petit verre !! » Mais ceci est un détail sans beaucoup d'importance et que M. Pantillon pourra, s'il le juge à propos, corriger dans les éditions futures de son ouvrage, ce que nous lui souhaitons vivement. A. P.

Recueil de poésies à l'usage des enfants, par Henri Cuchet, chef d'institution, 6^e édition. — R. Burkhardt, libraire-éditeur, Genève.

Collection de 147 poèmes pour enfants de différents âges, formée de cinq parties, où le maître trouvera de jolies pièces de vers à faire apprendre par les élèves de tous les degrés.

Outre les grands auteurs français figurant dans toutes les anthologies, nous avons trouvé avec plaisir les noms de poètes aimés dans la Suisse romande : E. Rambert, H. Warnery, A. Carteret, J. Olivier, etc. Prix 1 fr. 50. Th. M.

Histoire résumée de la Littérature française depuis ses origines jusqu'à nos jours par P. Banderet, 4^e édition. — A. Francke, libraire-éditeur, Berne.

Il n'y a pas longtemps, nous avons présenté aux lecteurs de *l'Éducateur* la 3^e édition de *l'Histoire résumée de la Littérature française* et nous en avons loué la sage ordonnance. L'auteur, qui s'est proposé avant tout d'être pratique a été bien inspiré en réduisant la partie anecdotique et biographique, en faisant ressortir les traits caractéristiques des écrivains qu'il étudie, pour éviter toute surcharge dans les portraits qu'il trace, et laisser dans l'esprit une impression simple, claire et nette. Le maître qui fait étudier la littérature à l'aide de cet excellent manuel de 347 pages, connu et très répandu au delà de nos frontières, avouera que l'auteur n'a pas trop mal réussi dans la tâche qu'il s'est imposée et qu'il nous indique dans sa préface.

Une innovation dont l'opportunité n'a pas besoin d'être démontrée, c'est l'indication, en marge, des points qui sont successivement développés. Maîtres et élèves en seront reconnaissants à l'auteur.

Mais pourquoi ne trouve-t-on pas une table des matières au commencement ou à la fin du volume? Cela aussi faciliterait les recherches. Th. M.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSE

Degré supérieur.

Le hêtre.

Le hêtre est l'arbre le plus important de nos montagnes en dehors des sapins. Il forme de vastes forêts dans tout l'hémisphère boréal. Il existe aussi dans l'Amérique du sud, dans l'Australie et jusqu'à la Nouvelle-Zélande. Dans ces climats plusieurs espèces sont à feuilles persistantes.

Notre hêtre est le *fagus sylvatica*, vulgairement nommé *foyard*, *fayard*, *feau* (patois), *fouteau*. C'est un grand et bel arbre dont le tronc lisse et beau porte un assez grand nombre de branches réunies en une cime à feuillage épais, luisant, d'un vert clair, qui ne laisse filtrer que peu de lumière, aussi le sous-bois de la forêt est-il en général dénudé. Le hêtre croît dans presque tous les terrains, sauf cependant dans les lieux marécageux. Il occupe généralement le versant méridional des montagnes, tandis que le sapin occupe plutôt les pentes septentrionales. Cet arbre peut vivre de deux à trois cents ans et atteindre quarante mètres de hauteur. Grâce à son enracinement traçant, il peut se contenter de sols peu profonds, à la condition qu'ils ne soient pas trop secs, et prospérer sur les couches de molasse et de calcaire du Plateau et du Jura. Le hêtre ne supporte pas d'être taillé ni élagué.

Le bois, inférieur à celui du chêne, parce qu'il se tourmente et se gerce facilement, est cependant très employé pour la boissellerie, le charroinage, la menuiserie. Blanc quand on le coupe, il devient rougeâtre à l'air et sa surface agréablement striée se polit facilement. Le bois de hêtre est excellent pour le chauffage, mais, à cause de son prix élevé, il est remplacé par des essences plus communes et réservé comme bois de travail. Quantité de petits objets : coffrets, bibelots, manches d'outils, règles, boules, cubes, quilles, semelles de socques, sabots, etc., sont en hêtre.

Le fruit du hêtre s'appelle *faine* ; mais ce n'est qu'à l'âge de soixante ans que l'arbre commence à fructifier. Il porte deux sortes de fleurs sur la même plante ; les *étamines* sont groupées en bouquets globuleux pendants, tandis que les fleurs femelles sont dressées et groupées deux par deux dans des bractées protectrices. La pollinisation se fait par le vent.

A la maturité l'enveloppe du fruit se durcit et se couvre d'épines ; la cupule contient deux graines triangulaires, qu'elle laisse échapper en s'ouvrant par quatre valves. La faine est une amande douce et agréable qui renferme une huile grasse utilisée dans le ménage ; mais la récolte n'a lieu que tous les trois ou cinq ans.

On voit ici ou là, dans les parcs des grandes propriétés, certaines variétés intéressantes de hêtres exotiques ; l'une d'elles a des feuilles colorées en brun ; une autre a des branches retombantes : c'est le hêtre pendula.

Cet arbre est de la famille du chêne, du noisetier et du châtaignier, dont les fruits sont enveloppés par une cupule ligneuse ou foliacée ; il appartient donc à la famille des *Cupulifères*. (D'après H. Correvon, L. Dufour et divers.)

Comparaison du chêne et du hêtre.

a) Le *tronc* : celui du chêne est plus volumineux et plus élevé ; rarement droit sur toute la longueur.

b) Le *branchage* : celui du chêne s'étend plus horizontalement ; branches plus vigoureuses, tortues, noueuses. L'écorce du hêtre est lisse, blanchâtre, jamais crevassée ; celle du chêne a des crevasses longitudinales assez régulières.

c) Le *bois* du chêne est brun, clair ou foncé, avec des veines foncées plus ou moins parallèles ; il est plus lourd que le bois de hêtre ; poids spécifique : 0,6 à 1,2 ; celui de hêtre ne dépasse pas 0,8 ; il résiste moins aux influences atmosphériques et à l'effet du temps.

d) Le *feuillage* du chêne, plus échancré et moins touffu que celui du hêtre, laisse filtrer plus de lumière sur le sol et permet ainsi l'existence d'une végétation herbacée et arborescente sous son dôme. Les hêtres s'opposent à toute végétation concurrente, surtout à cause des feuilles tombées qui se décomposent difficilement et forment une couche épaisse sur le sol.

e) Le *fruit* du chêne n'est pas comestible pour l'homme, moins bien protégé que celui du hêtre par son enveloppe, il l'est par son amertume ; peu attaqué par les insectes. La faine, fruit doux et gras, est fortement cuirassée jusqu'à la maturité ; peu visible sur le sol, l'enveloppe étant de même couleur que les feuilles mortes.

COMPOSITION

Une leçon d'équitation.

La gravure page 432, n° 27, a donné lieu à quelques travaux d'élèves que l'on a bien voulu nous communiquer. Nous en remercions nos aimables collègues et nous reproduisons ci-dessous les spécimens les plus intéressants. C'est nous-même qui avons corrigé les principales fautes d'orthographe et de ponctuation, pour laisser l'attention du lecteur se porter avant tout sur le fond et l'expression enfantine. A ce point de vue, les rédactions qui suivent sont très suggestives.

U. B.

La maîtresse nous a fait voir une image qui représente trois petits garçons qui jouent avec un chien. Il y en a un qui bat du tambour. Et le deuxième tient le chien, et le troisième apprend au polichinelle à aller à cheval. Et le chien n'est pas content ni le polichinelle, Et ils ont aussi un petit char et une paume.

H. C., 9 ans, Vuiteboeuf.

On m'a montré une image où il y avait trois petits garçons. Il y en a un qui tapait du tambour, Un autre qui tenait un chien. Et puis ils ont mis un polichinelle sur le chien. Les trois petits garçons avaient l'air content. Mais le chien et le polichinelle n'étaient pas contents. Leurs pieds sont propres comme la neige.

C'était très joli à voir.

L. P., 9 ans.

Quelle scène intéressante offrent les trois bambins de notre gravure. Leurs vêtements baroques, leurs cheveux emmêlés, nous montrent qu'ils viennent de sortir du lit. L'aîné a enfilé un pantalon dont les bretelles retombent sur les

côtés. Il tape avec son poing et une baguette sur un tambour qu'il a passé en bandoulière, et fait un vacarme épouvantable. Le second est en chemise, il tient un chien par le collier. Le cadet, en costume de nuit, s'efforce de faire tenir en équilibre, un pantin sur le chien. C'est sans doute sa première leçon d'équitation, car il ne paraît pas bien comprendre ce que l'on veut de lui. Coiffé d'un képi de vieux Suisse, il se tient un peu courbé sur le dos du chien. Le chien, bien campé sur ses jambes, se prête d'assez bonne grâce au jeu de ses petits compagnons. Si le polichinelle tombe, le vacarme faiblira peut-être ; mais s'il réussit à se tenir, ce sera le redoublement du bruit.

Heureux enfants qui savent ainsi jouer sans se chicaner.

L. S. 13 ans, 1^{re} classe, école de Nant.

Dans une chambre à coucher, trois petits garçons s'amuse. Ils viennent de sortir du lit, et sont dans une tenue un peu négligée. Le premier, Jean-Paul, n'a mis que sa chemise, qui pend lamentablement, et sa chaussette gauche. Le second, Jules-André, est dans un état identique. Pierre a « enfilé » ses pantalons. Leurs cheveux embroussaillés n'attendent que l'entrée en action de la brosse et du peigne.

Un petit char et une balle sont les spectateurs muets de cette scène. Au centre du tableau, maître Polichinelle est fièrement campé sur un bel épagueul, introduit subrepticement dans le logis de nos trois amis. Sa face de bois, ordinairement rébarbative, est éclairée d'un large et franc sourire. Il est tout heureux d'être si haut perché. Son chapeau à pointe est crânement posé sur sa tête. Ses longues jambes retombent à terre, risquant de faire trébucher le brave animal qui le porte. Jean-Paul s'évertue à faire tenir le pantin sur sa monture. Celle-ci, bien campée sur ses quatre pattes, attend avec un air résigné le moment d'être débarrassée de son fardeau insolite.

Pierre ouvre la marche, en tapant à tour de bras sur un vieux tambour. Ils sont bien heureux, à voir leurs francs éclats de rire.

D. C. 13 ans, école de Nant.

Cela se passe dans une chambre à coucher. Trois petits frérots, au sortir du lit sans doute, car Emile le plus jeune, n'a mis outre sa chemise lamentablement ajustée, qu'une chaussette au pied gauche. Ernest, 5 ans environ et Frédéric 6 ans, ont mis leurs pantalons qui leur tombent sur les genoux. Tous trois attendent que la maman vienne faire leur toilette. Un petit char, et une balle à jouer gisent sur le plancher.

Un gros chien, museau pointu, courtes oreilles, introduit clandestinement dans la pièce et un polichinelle coiffé d'un chapeau à entonnoir avec collerette blanche, pantalons courts et souliers bas, sont les acteurs muets de la comédie qui va se jouer.

La voici. Tandis qu'Emile s'escrime à faire tenir polichinelle sur son coursier fougueux, tenus en respect par Ernest, Frédéric lui, ouvre la marche, en s'évertuant à tirer de beaux sons d'un vieux tambour. Le trio est heureux, à le voir rire. Portrait d'un tableau de Decamps.

A. N., 14 ans, école de Nant.

Les voici dans une petite chambre. Ce sont trois bambins du même âge. Puis

il y a Médor, le beau chien blanc, les oreilles droites, les yeux baissés, les deux pattes de devant à la même hauteur et la queue légèrement recourbée, montrent qu'il veut faire un petit tour. Il ne faut pas oublier Polichinelle.

Cet homme de bois, se tenant aussi raide qu'il a été façonné, n'a pas trop de soucis sur ce genre de cheval bas. Son képi de gendarme, plus haut que son corps (sans compter les jambes), lui donne un air austère. Comme Médor est très bas, les pieds du gendarme touchent à terre. Et même il a relevé les pointes de ses souliers pour faciliter la leçon. Un des garçons, le plus grand, joue du tambour. Seulement, il n'a qu'une baguette ; mais cela suffit.

La chemise déboutonnée, sans chapeau, de petites culottes, lui donnent l'air de ces ambulants qui passent quelquefois par les rues des villes.

L'autre petit bambin a l'air gai, la mine éveillée, il a pour tâche de tenir Médor, car il est parfois vif, capricieux et turbulent ; tout comme les chèvres. Car s'il allait partir avant que l'ordre fût donné, Polichinelle tomberait et son nez crochu serait gâté.

Mais le dernier de nos petits amis a sa tâche, son devoir. Ce n'est pas difficile de tenir Polichinelle, l'être inhumain. Il penche un peu sur la droite. Cela ne fait rien, on le tiendra. Mais, où donc a été, avant d'être ici, Polichinelle ? Je vais vous le dire. Il a sans doute été dans ce petit char, au coin de la pièce. Une paume ou balle pour s'amuser, roule sur le tapis. Enfin, l'expédition est prête, et l'on doit partir. Médor s'achemine lentement. A la fin, prenant son élan, il s'élançe hors de la pièce.

Polichinelle tombe. Son grand nez crochu est gâté ; la leçon est terminée.

Il est plus facile à un homme qu'à un polichinelle d'aller à cheval.

A. O., 11 ans, depuis trois ans élève de l'École de Réforme des Croisettes.

Travail absolument personnel certifié par M. A. Merminod, inst.

CALCUL ÉCRIT (AVEC DESSINS ET COLLAGE D'IMAGES)

Degré inférieur.

Etude des vingt premiers nombres.

Voici quelques exercices de calcul pratiqués dans une classe d'arriérés. Ils ont pour but de ménager une transition entre les exercices intuitifs, faits avec les objets, tels qu'ils ont lieu dans les leçons de calcul oral, et ceux de calcul écrit, consistant presque uniquement en signes abstraits ; le passage du calcul intuitif au calcul abstrait se fait par des exercices dans lesquels des *images* et des *dessins* sont associés de très près aux premières expressions abstraites ; les images sont entre les mains des enfants, elles peuvent être collées pendant ou après la leçon, ou par le maître ou par les enfants ; quant aux dessins, ils sont faits par les enfants, et, grâce à eux, l'enfant non seulement *voit* et *touche*, mais — ce qui est mieux encore — *exécute* les nombres ou les opérations qu'il s'agit pour lui d'apprendre.

Il y est constamment fait usage des *doigts* qui sont le moyen intuitif par excellence, celui que l'enfant a toujours à sa disposition, et celui qui lui permet en

quelque sorte de concrétiser les nombres, même de 10 à 20, en lui donnant un point de comparaison auquel il pourra toujours recourir : des enfants — même arriérés — peuvent arriver d'emblée à montrer 6, 8, 10, 12, 15, 18 doigts (ceux-ci en deux fois, bien entendu) sans les compter, tandis que même un adulte ne peut avoir la notion des nombres quand il s'agit d'objets épars, sans les compter. — En outre, il y a dans ce procédé — en ce qui concerne les nombres de 11 à 20, quelque chose d'excellent pour fixer la notion de dizaine.

Ce ne sont pas seulement les nombres, mais aussi les opérations qui sont consolidés dans l'esprit de l'enfant, par ces images visuelles.

Certains de ces exercices sont difficilement praticables dans une classe nombreuse.

1. — Chercher des objets uniques de leur espèce dans la classe ; en dessiner quelques-uns et les reproduire, en mettant chaque fois, à côté, le chiffre 1, et si l'on veut, le nom de l'objet ; (même si l'enfant n'a encore appris ni à lire ni à écrire, il peut reproduire le mot écrit au tableau noir comme il reproduirait n'importe quel dessin).

Dessiner une main dont un doigt seul est étendu.

Donner aux enfants des feuilles de calendrier parmi lesquelles ils choisiront et découperont un gros chiffre 1 qui sera collé dans le cahier à côté du dessin de 1 doigt (le même exercice sera répété pour tous les nombres, je me contenterai de l'indiquer par le mot « chiffre »). (Ce chiffre une fois trouvé, découpé, collé, sera ensuite calligraphié par les enfants).

Coller une image représentant une dame, par exemple (gravure de modes) ; écrire à côté : 1 personne, puis reproduire à côté par le dessin (et écrire si l'on veut) ce que cette personne a au nombre de 1 : 1 front, 1 nez, 1 cou, 1 chapeau, 1 robe, etc.

Reproduire sur papier brun rouge 1 centime en frottant sur la pièce à travers le papier avec l'extrémité non taillée du crayon) et écrire à côté, une fois cette pseudo pièce collée dans le cahier : 1 centime.

2. — Dessiner deux doigts — chiffre 2.

Objets au nombre de 2 dans la classe (dessin, calcul, écriture), — Parties du corps humain au nombre de 2 (à côté de l'image) : 2 yeux, 2 oreilles, 2 joues, 2 bras, 2 jambes, 2 bottines, 2 gants, etc.

Dessiner un oiseau avec ses 2 pattes, une bicyclette avec ses 2 roues, une cuvette avec ses 2 anses, etc.

Pièce de 2 centimes — comme celle de 1 centime.

3. — 3 doigts — chiffre 3.

Chercher dans la classe des objets au nombre de 3, et les faire dessiner.

Dessiner : feuille de trèfle, drapeau tricolore, calorifère, tabouret à 3 pieds, commode à trois tiroirs, les 3 bougies d'un candélabre, les 3 gonds d'une porte, etc.

Donner aux enfants une pièce de 2 centimes et 1 de 1 centime, les enfants les dessinent en suivant le contour avec leur crayon, puis ils indiquent le chiffre et écrivent $2 + 1 = 3$ centimes. Cette petite addition, déjà un peu abstraite,

sera précédée d'exercices plus concrets où l'on aura dessiné par exemple 2 cerises attachées $+ 1 = 3$, etc., etc.

Pour la soustraction, on pourra représenter des carreaux (de la grandeur de ceux du cahier) qu'on cassera en indiquant les fentes par quelques traits divergents : on comptera les carreaux restés entiers.

4. — 4 doigts — chiffre 4. — Dessiner 4 objets « ad libitum ». — Dessiner les 4 pieds d'une vache ; les 4 pieds d'une table, d'une chaîne, les 4 roues d'un char, une fenêtre à 4 carreaux ; les 4 points du domino.

2 poules ont 4 pattes, 2 bicyclettes ont 4 roues, dessin, calcul et écriture.

Groupements divers de garçons et fillettes (4 g. + 0 f. ; 3 g. + 1 f. ; 2 g. + 2 f. etc.

2 enfants (préalablement dessinés, ou représentés sur une image) ont têtes, yeux, nez, oreilles, bras, corps, etc.

Différentes manières de faire 4 centimes, avec pièces de 1 et 2 centimes (1 + 1 + 1 + 1 ; 2 + 2 ; 2 + 1 + 1).

5. — 5 doigts — chiffre 5. — Objets quelconques au nombre de 5. — Dessiner fleurs à 5 pétales, (primevères, pervenches, renoncules), feuilles de roses à 5 parties. — Les 5 points du domino.

Différentes manières de faire 5 avec des cerises, ou isolées, ou par mouchets de 2 ou de 3. (2 + 2 + 1 ; 3 + 2 ; 3 + 1 + 1. etc.).

Grouper des fleurs de 2 — puis de 3 couleurs — dont le total soit toujours égal à 5.

Pour la soustraction, reprendre des carreaux cassés, ou aussi un escalier : un bonhomme ayant déjà gravi 1, 2, 3 ou 4 marches d'un escalier de 5 marches (écrire à côté de chaque dessin : $5 - 1 = 4$; $5 - 2 = 3$, etc.).

Différentes manières de faire 5 centimes avec pièces de 1 et 2 centimes, — Dessiner sur papier gris ou argenté, découper et coller la pièce de 5 centimes (à Genève, on pourra faire le sou suisse et le sou français).

6. — 6 doigts — chiffre 6. — 6 objets.

3 filles et 3 garçons ($3 + 3 = 6$) ; autres manières d'arriver à 6 enfants, en diminuant ou en augmentant le nombre des fillettes.

3 garçons (images découpées et collées) ont têtes, yeux, nez, etc.

Grouper des crayons de 2 (puis de 3, 4, 5 couleurs) pour obtenir toujours le nombre 6. Si les enfants sont intelligents, ils peuvent représenter le crayon par un seul trait de couleur, ils trouveront les combinaisons pour arriver à 6 avec le nombre de couleurs indiqué ; pour certains enfants qui ont trop de peine ainsi, on peut faire dessiner avec le crayon ordinaire, les contours de 6 crayons, et les colorier ensuite.

Dessiner les 6 pattes du hanneton ; les 6 pétales d'une tulipe, les 6 roues d'un wagon, les 6 gonds d'une armoire.

Disposer 6 cerises sur 2 (puis sur 3) assiettes, ce qui permettra d'écrire, $2 \times 3 = 6$; $6 : 2 = 3$; $3 \times 2 = 6$; $6 : 3 = 2$.

Addition et soustraction combinées avec des carreaux à ajouter et à casser, plusieurs fois.

Différentes manières de faire 6 centimes.

7. — 7 doigts — chiffre 7. — 7 objets.

7 jours de la semaine : coller leurs noms, les écrire.

Coller des timbres usagés de 2 (puis 3, 4 couleurs différentes ; les enfants écrivent, à côté la petite addition ($5 + 2$; $4 + 3$; $3 + 3 + 1$; $2 + 2 + 2 + 1$, etc., etc.).

Dessiner 3 enfants portant chacun 2 paniers et un 4^{me} n'en portant que 1.

Dessiner 7 œufs dont 2, 3, 4 cassés ($7 - 2 = 5$, etc.).

Arranger 7 cerises sur 2, 3, 4 assiettes.

Différentes manières de faire 7 centimes (avec et sans sou).

8. — 8 doigts — chiffre 8. — 8 objets.

Le maître dispose 8 châtaignes (balles, cailloux, encriers, etc.), sur 2, puis sur 3, 4, rayons de l'armoire ; les enfants doivent reproduire d'après nature le même nombre d'objets sur des rayons d'armoire dessinés dans leurs cahiers, puis poser eux-mêmes, la petite addition à côté.

Dessiner 2 chevaux ou coller 2 images ; faire écrire :

1. 1 cheval a 4 pieds ; 2 chevaux ont 8 pieds, puis coller ou dessiner 4 oiseaux, et écrire :

2. 1 oiseau a 2 pattes.

2 oiseaux ont 4 pattes.

3 oiseaux ont 6 pattes.

4 oiseaux ont 8 pattes.

D'où l'on tirera (1) $2 \times 4 = 8$ et (2) $4 \times 2 = 8$.

Dessiner 2 assiettes contenant chacune 2 (puis 3, 4) cerises, et écrire chaque fois à côté : $2 \times 2 = 4$; $2 \times 3 = 6$; $2 \times 4 = 8$.

4 têtes (dessinées ou collées) ont 2 nez, 2 yeux, 2 oreilles, etc., etc.

Différentes manières de faire 8 centimes, ($5 + 2 + 1$; $2 + 2 + 2 + 2$; $5 + 1 + 1 + 1$, etc.).

9. — Dessiner 9 doigts — chiffre 9. — 9 objets.

Différentes manières de faire 9, avec carreaux coloriés, représentant des vitres de 2 (puis de 2, 4, 5 couleurs).

Coller l'une sous l'autre 3 images, représentant chacune 3 objets alignés ; ainsi le $3 \times 3 = 9$ restera aux enfants par les yeux.

Quand ils auront bien vu, compté, et reproduit par le dessin cette disposition (3×3) leur demander $9 - 3$, $9 - 6$; faire la chose avec des carreaux cassés.

Escalier dont on a déjà gravi 1, 2, 3, 4 marches ; combien en reste-il ?

Différentes manières de payer 9 centimes.

10. — 10 doigts — nombre 10 (toujours avec des feuilles de calendrier en grand nombre, parmi lesquelles les enfants doivent choisir) — 10 objets.

Domino: double cinq.

Arbre de Noël, avec 10 bougies rouges et bleues (varier les combinaisons) ; puis 10 bougies rouges, jaunes et vertes (combinaisons diverses) ; puis 4, 5 couleurs.

Dessiner 2 fleurs de 5 pétales.

Disposer 10 fraises sur 2 assiettes ($2 \times 5 = 10$; $10 : 2 = 5$).

Disposer 10 fraises sur 5 assiettes ($5 \times 2 = 10$; $10 : 5 = 2$).

Coller 2 images l'une sous l'autre ; sur chacune 5 objets alignés $5 + 5 = 10$ ou $2 \times 5 = 10$.

Dessiner sur papier gris, découper et coller la pièce de 10 centimes. — Autres manières de payer 10 centimes : ce qu'on peut avoir pour 10 centimes :

1 petit pain (dessin) coûte 5 centimes (dessin de la pièce)

2 petits pains (dessin) coûtent 10 centimes (dessin)

3 plumes (dessin) coûtent 5 centimes (dessin)

6 plumes (dessin) coûtent 10 centimes (dessin).

Récapitulation des 10 premiers nombres avant de passer à 11.

1^o Dessiner 4 tasses ; au-dessous 7 verres ; au-dessous 8 assiettes, etc. ; et demander aux enfants de dessiner chaque fois, à côté : 1) le nombre de doigts correspondant ; 2) le chiffre correspondant.

2^o Faire dessiner toujours les uns sous les autres 4, 7, 9, 10 doigts ; demander aux enfants de dessiner à côté : 1) des objets en nombre correspondant ; 2) les chiffres.

3^o Mettre des chiffres, les uns au-dessous des autres, et faire dessiner à côté les nombres correspondants, 1) de doigts, 2) d'objets.

Pour ces dessins d'objets, on pourra, ou bien désigner à l'enfant quels objets il doit dessiner, ou bien lui laisser faire ce qu'il veut — ce qui a l'avantage de permettre de se rendre compte de son imagination.

Inutile de dire que ces exercices de récapitulation peuvent se faire plus vite, avec les 5 premiers nombres, par exemple, ou les 6 ou 7 premiers.

11. — Ici encore, on pourra commencer par 11 doigts. — Au commandement de Hop ! l'enfant montre ses 10 doigts, puis à un 2^me Hop ! encore 1 doigt. — Quant au dessin, pour qu'il soit bien entendu que les 3 mains appartiennent à 2 individus différents, puisqu'ici les 11 doigts sont représentés simultanément, — on pourra dessiner 2 mains de grandes personnes, et 1, plus petite, d'enfant.

Nombre 11 (feuilles de calendrier).

Dessiner 10 crayons rouges et 1 bleu, et faire écrire à côté, au crayon ordinaire 11 ; faire souligner le premier 1 avec du rouge, et le second 1 avec du bleu. — Répéter 2 ou 3 fois le même exercice avec d'autres couleurs, toujours $10 + 1$. Ainsi l'enfant acquerra, par la vue cette notion qu'il a souvent tant de peine à s'assimiler, que les deux 1 de 11 sont d'inégale valeur.

Différentes manières de former le nombre 11 (avec 2, 3, 4 couleurs).

Différentes manières de payer 11 centimes, etc.

Nombres de 12 à 20. — Suite des mêmes exercices — en suivant toujours le même ordre : doigts, nombre écrit, 10 objets + X (en soulignant le 1 et le X, chacun avec sa couleur respective). — Puis différentes combinaisons des nombres par addition et soustractoin. Décomposition en facteurs par la multiplication et la division — toujours avec dessins et en ayant recours aux mêmes exercices, ou plutôt à d'autres analogues, car il est facile de les varier à l'infini suivant la saison, le programme des leçons de choses, les circonstances locales, etc.

N.B. Si cela pouvait intéresser quelque lecteur de l'*Educateur* de voir ces travaux, exécutés par les enfants, je pourrais lui remettre à titre de prêt, des cahiers de mes élèves. — S'adresser : M^{lle} A. Descœndres, Villette, près Genève.

VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ECOLES PRIMAIRES

Places au concours.

Institutrices :

Guarnens, maitresse d'école enfantine, 600 fr. avec augmentation de 50 fr. tous les 3 ans jusqu'à concurrence de 800 fr., plus logement ou indemnité de logement, 10 fr. d'indemnité pour plantage et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école. 17 août. **Lausanne**. Une institutrice primaire en ville. 1700 fr. à 2300 fr. par an, suivant années de service dans le canton. Une maitresse d'école enfantine, 1200 fr. à 1800 fr. par an, suivant années de services dans le canton. Les titulaires sont tenues d'habiter sur le territoire de la commune de Lausanne. 17 août. **Servion**, maitresse d'école semi-enfantine et de travaux à l'aiguille. 600 fr. par an plus logement, jardin, 4 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école. 20 août. **Yverdon**, maitresse de la classe ménagère.— 23 heures d'instruction générale, 15 heures d'enseignement ménager.— 1300 fr. à 1800 fr. par an pour toutes choses et suivant années de service dans le canton. Les heures supplémentaires sont payées à raison de 40 à 50 fr. l'heure annuelle. 20 août. **Yverdon**, une institutrice primaire 1300 à 1800 fr. pour toutes choses et suivant années de services dans le canton. 20 août. **Yvorne**. 1000 fr. plus 50 fr. d'indemnité de logement, jardin et 8 st. de hêtre à charge de chauffer la salle d'école. 20 août.

Instituteurs :

Ollon. Fonctions légales ; 1600 fr. par an et autres avantages légaux. 13 août. **Froideville**. 1600 fr. logement, plantage et 6 stères de sapin à charge de chauffer la salle d'école. 17 août.

Fondation Berset-Müller

Une place est vacante à l'asile de Melchenbühl près de Berne. Cet établissement est destiné aux instituteurs et institutrices agés de 55 ans ayant pratiqué l'enseignement en Suisse pendant 20 ans au moins et aux veuves des instituteurs.

Les demandes d'admission accompagnées d'un acte d'origine, d'un acte de naissance, d'un certificat de bonnes mœurs, d'un certificat médical et des certificats constatant qu'il a pratiqué l'enseignement en Suisse pendant 20 ans doivent être adressées à M. le directeur Schenk à Berne jusqu'au 6 septembre prochain.

Pour les réglemens avec des indications plus détaillées s'adresser à la chancellerie du Département de l'Intérieur. (H.6059.Y)

La Commission.

PROFESSEUR

demandé dans institut vaudois. Allemand et français à fond ; italien désiré. Fr. 2000 et entretien complet.

S'adresser sous N 24791 L à Haasenstein & Vogler Lausanne.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

ÉDITION „ATAR“ GENÈVE

MANUELS SCOLAIRES

adoptés par le Département de l'instruction publique
du Canton de Genève et ailleurs.

- Exercices et problèmes d'arithmétique**, par ANDRÉ CORBAZ. — *A. Calcul écrit* : 1^{re} série (élèves de 7 à 9 ans), 70 c. ; livre du maître, 1 fr. ; 2^e série (élèves de 9 à 11 ans), 90 c. ; livre du maître, 1 fr. 40 ; 3^e série (élèves de 11 à 13 ans), 1 fr. 20 ; livre du maître, 1 fr. 80. — *B. Calcul mental.* 1 fr. 75 — *C. Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs.* 3^e édition, 1 fr. 50. — *D. Solutions de géométrie,* 50 c.
- Livre de lecture**, par ANDRÉ CHARREY, à l'usage des écoles primaires de Genève, 1 fr. 80
- Livre de lecture**, par A. GAVARD, 2 fr. —
- Manuels d'Allemand**, par le prof. A. LESCAZE : **Premières leçons intuitives d'allemand**, 3^e édition, 75 c. — **Manuel pratique de langue allemande**, 1^{re} partie, 6^e édition, 1 fr. 50. — **Manuel pratique de langue allemande**, 2^{me} partie, 4^e édition, 3 fr. — **Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache**, auf Grundlage der Anschauung, 1^{re} partie, 1 fr. 40 ; 2^e partie, 1 fr. 50. — **Lehr- und Lesebuch**, 3^e partie, 1 fr. 50
- Notions élémentaires d'instruction civique**, par M. DUCHOSAL. Edition complète, 60 c. ; édition réduite, 45 c.
- Premiers éléments d'Histoire naturelle**, par le prof. EUG. PITTARD, 2^e édition, 240 figures dans le texte, 2 fr. 75
- Leçons et Récits d'Histoire suisse**, par ALFRED SCHUTZ. Nombreuses illustrations. Cart., 2 fr. ; relié, 2 fr. —
- Manuel d'enseignement antialcoolique**, par J. DENIS. 80 illustrations, 8 planches en couleurs, Relié, 2 fr. —
- Manuel du petit Solfégien**, par J.-A. CLIFT, 95 c.
- Parlons français**, par W. PLUD'HUN, 15^e mille, avec l'index alphabét., 1 fr. —
- Comment prononcer le français**, par W. PLUD'HUN, 50 c.
- Histoire sainte.** Rédigée en vue d'un cycle d'enseignement de 2 ans, par M. le past. ALBERT THOMAS, 65 c.
- Pourquoi pas ? essayons**, manuel antialcoolique, par F. GUILLERMET. Broché, 1 fr. 50. Relié, 2 fr. 75
- ALBERT MALSCH Fables de La Fontaines**, édition annotée avec lexique, cartonné, 1 fr. 50

	<h3>Vêtements confectionnés</h3> <p>et sur mesure POUR DAMES ET MESSIEURS</p>	
<h2>J. RATHGEB-MOULIN</h2> <p>Rue de Bourg, 20, Lausanne</p>		
	<p>Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises. Draperie et Nouveautés pour Robes. Linoléums. Trousseaux complets.</p>	

MAISON MODÈLE

MAIER
LAUSANNE

& CHAPUIS

22, RUE DU PONT

Envois à choix
immédiats

ESCOMPTE

Livraisons rapides

10 | **0**
|
0

Prix modérés

Echantillons

toujours
disponibles

à 30 jours aux membres de la S. P. V.

marqués en
chiffres connus

VÊTEMENTS

Façon élégante et soignée.

COMPLETS SUR MESURE

Draperies anglaises, françaises et suisses.

Coupeurs et ateliers dans la maison

RECRUTEMENT

Haltères fonte, tige fer, vernis, pour préparation aux exercices des recrues,
17 kilos, 8 fr., port en plus.

Série A. 1 haltère de 8 1/2 kilos ; 1 de 13 kilos et 1 de 17 kilos: Fr. 18.—

Série B. 2 haltères de 8 1/2 kilos pour exercer simultanément les deux bras ;
1 haltère de 13 kilos et 1 de 17 kilos: Fr. 22.—

S'adresser à M. Léon Galley, prof. de gymnastique, Fribourg.

H. 3121 F.

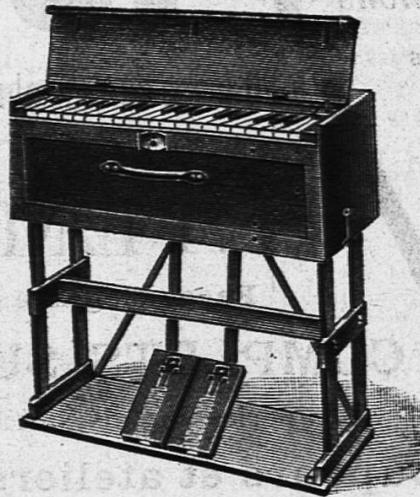
Mauerhofer & Brélaz

Rue Saint-Pierre 8. LAUSANNE, Rue Saint-Pierre, 8.

Cette maison continue à offrir au corps enseignant la
toile coton, fournie aux écoles en 1907-1908, au prix de
70 centimes le mètre, net et au comptant.

HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle Le MISSIONNAIRE
pliant et portatif



Construction simple mais très solide et pratique

N° 1 Bois noyer, 4 octaves, 1 jeu 8', 49 tons Fr. 110 —

N° 2 » 4 » 2 jeux 98 tons, 2 registres permettant le changement de timbres Fr. 140 —

Dimensions : Hauteur Largeur Profondeur Etendue
fermé 34 cm. 87 cm. ouvert 79 cm. 39 cm. Do à Do

Poids net, environ 20 kilos

Poids brut, environ 28 kilos

Ce modèle est particulièrement avantageux. Tant sous le rapport de la puissance que de l'ampleur de la sonorité il ne le cède en rien aux petits harmoniums à meuble fixe.

GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez

FÖTISCH FRÈRES (S.A.)

à Lausanne, Vevey et Neuchatel.